

Image not found or type unknown



se déchoire de ses droits pour un enfant

Par **yellow26**, le **12/08/2009** à **08:33**

bonjour!! mon ami, divorcé et qui a 2 enfants, veux etre déchu de ses droits viv a vis de son dernuier enfant qui a 3 ans, il ne l a jamais pris et s en est jamais occupé alors qu il a reconnu, mais vu que le couple n allait plus, ce dernier né il n en veux pas dans sa vie!!! par contre son ex femme a un compagnon qui veux adopter cet enfant! est ce possible? en sachant que mon ami est tout a fait ok et quelles sont les démarches a suivre pour lui et pour ce nouveau couple!
cordialement